

Pour quoi faire ?

- Pour t'engager dans le domaine de l'éducation et vivre une expérience humaine inoubliable
- Pour faire tes premiers pas dans une équipe d'animation
- Pour acquérir des connaissances, de l'expérience, pratique et des qualités personnelles importantes

Le BAFA peut s'étaler sur 30 mois maximum et se traduit par :

- une session de formation générale - 8 jours
- un stage pratique - 14 jours minimum
- une session d'approfondissement ou de qualification - de 6 à 9 jours

Animation

volontaire

(BAFA)

*Des
exemples
d'actions*



ici et ici

Pour quels avantages ?

Disposer d'un diplôme d'État permettant d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM - accueils de loisirs, colonies de vacances) contre rémunération.

Pour qui ?

Tout jeune
à partir de 16 ans



Des témoignages

Retrouve des témoignages ici
et ici

Où t'informer ?

<https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

ici

